

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 16 octobre 2019**

Le Président de la République a présidé la réunion du Conseil des Ministres, ce mercredi 16 octobre 2019, à 10 heures, au Palais de République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué l'édition 2019 du Grand Magal de Touba. A ce sujet, il a adressé ses remerciements au Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de sa visite de courtoisie, en prélude à cet évènement religieux international d'envergure.

Il a réitéré, dans ce contexte de communion nationale, son engagement résolu pour un Sénégal de paix, de prospérité et de stabilité sociale.

Le Président de la République a, en outre, félicité toute la communauté mouride pour la construction en cours de l'Université Cheikh Ahmadou Bamba de Touba.

Il a réaffirmé son engagement à soutenir le projet, et à améliorer significativement les systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable de la cité religieuse.

Abordant la rencontre, le jeudi 10 octobre 2019, avec les maires et les présidents de Conseil départemental en vue de consolider, dans l'équité et la solidarité, un Sénégal de prospérité et de progrès, le Président de la République a marqué sa ferme volonté de renforcer notre processus de décentralisation et la territorialisation des politiques publiques conformément à sa vision d'un Sénégal Emergent.

A cet égard, le Chef de l'Etat a salué la mobilisation et l'engagement des élus locaux. Il a demandé au Ministre chargé des collectivités territoriales d'examiner, dans les meilleurs délais, le Mémoire des élus locaux présenté lors de cette rencontre et à lui faire des propositions opérationnelles en relation avec tous les acteurs territoriaux.

Le Président de la République a, dans cet élan, invité les ministres concernés à élargir, à toutes les communes du Sénégal, le Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal (PACASEN).

Il a par ailleurs informé du portage du PACASEN rural par le PNDL, et exhorté le Ministre des Collectivités territoriales à veiller à la validation rapide du Plan national d'Aménagement du Territoire.

Le Chef de l'Etat a décidé d'instaurer le 10 octobre de chaque année, « Journée nationale de la Décentralisation », et annoncé la tenue prochaine d'un Conseil Présidentiel sur la Décentralisation.

Au titre de l'amélioration de la mobilité urbaine dans les grandes agglomérations, le Président de la République a demandé au Ministre des infrastructures routières, des transports terrestres et du Désenclavement d'intensifier la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires visant la modernisation des systèmes de transport et l'amélioration notable de la mobilité urbaine et péri-urbaine.

Le Chef de l'Etat, a notamment, insisté sur la nécessité de déployer une stratégie intégrée de promotion du transport multimodal, avec l'exploitation du Train Express Régional (TER) et le démarrage du projet Bus Rapid Transit (BRT) dont il lancera les travaux le 28 octobre 2019.

Il a également indiqué au Ministre des transports terrestres, l'impératif de veiller à la situation de la Société nationale « Dakar Dem Dik » ; ainsi que sur le fonctionnement du Petit Train de Banlieue (PTB).

Revenant sur la préparation de la session budgétaire, le Chef de l'Etat a demandé aux membres du Gouvernement, après l'adoption du projet de loi des finances pour l'année 2020, d'assurer une bonne participation à la session budgétaire de l'Assemblée nationale.

Le Président de la République, évoquant la gestion et le suivi des affaires intérieures, a invité le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation à veiller à la situation académique et sociale dans les universités publiques, notamment au niveau des universités Gaston Berger de Saint-Louis, Alioune DIOP de Bambey et Assane Seck de Ziguinchor.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, adressé ses chaleureuses félicitations aux joueurs et à l'encadrement de l'équipe nationale, suite à la brillante victoire des lions du Football à la coupe des nations de l'Union des Fédérations Ouest Africaines de Football (UFOA).

Au titre du suivi de la Coopération et des Partenariats, le Président de la République a invité les ministres impliqués à prendre toutes les dispositions urgentes pour accélérer la réalisation du projet de Port du Futur multifonction à Ndayane, adossé à une Zone économique spéciale, qui sera développé par Dubaï Port World (DP World).

Il a ainsi demandé au Ministre des Finances et du Budget (MFB) d'engager toutes les diligences nécessaires à la mise à disposition effective de l'assiette foncière intégrale requise par le développeur.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication par son agenda international en informant le Conseil de sa participation à la Conférence d'Oslo sur la protection des océans le 23 octobre, au Sommet Russie-Afrique à Sotchi le 24 octobre et à la cérémonie officielle commémorative du 70ème anniversaire de la création de la Maison d'édition Présence Africaine à Paris le 25 octobre.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur la situation internationale et a rendu compte de l'état d'avancement des préparatifs du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique

Le Ministre de l'Energie et du Pétrole a rendu compte de sa participation à la 24ème édition du Congrès mondial de l'Energie qui a eu lieu du 09 au 12 septembre 2019 à Abu Dhabi.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait un rappel sur le système national de planification et rendu compte de l'état d'exécution de la refonte.

Le Ministre de l'Agriculture et l'Equipement rural a fait le point sur la pluviométrie, l'état des cultures et la situation phytosanitaire.

Le Ministre de la Santé a rendu compte de sa participation à Lyon à la 6ème conférence portant sur la reconstitution du fonds mondial.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a rendu compte de l'état d'avancement du port de Ndayane.

Le Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement fait une communication sur le l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde d'Urgence, retenu par le Sénégal et le Mali, pour la relance de l'Exploitation du réseau ferroviaire Dakar-Bamako.

Le Secrétaire d'Etat, en charge du Réseau ferroviaire a rendu compte de l'exécution des travaux de réhabilitation du pont de Touba Zam-Zam.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de loi portant report des élections prévues le 1er décembre 2019 et prorogation du mandat des conseillers départementaux et municipaux ;
  
- le projet de loi portant Code gazier.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Ndongo DIENG, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604.452/I, précédemment Ministre-Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Addis-Abeba, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du

Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Uhuru KENYATTA, Président de la République du Kenya, avec résidence à Nairobi, en remplacement de Monsieur Abdoul Wahab HAIDARA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Abdoul Wahab HAIDARA, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n°604.130/L, précédemment Ambassadeur du Sénégal en République du Kenya, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Ram Nath KOVIND, Honorable Président de la République de l'Inde, avec résidence à New Delhi, en remplacement de Monsieur El Hadji Ibou BOYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Monsieur Oumar BA, Inspecteur de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des sports, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte ;

Monsieur Abdou Salam GUEYE, Instituteur, matricule de solde 518 829/C, précédemment Adjoint au Préfet du Département de Kaffrine, est nommé Sous-préfet de l'Arrondissement de Bambou, en remplacement de Monsieur Abasse NDIAYE ;

Monsieur Oumar DIBA, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 661 420/A, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Méouane, est nommé Adjoint au Préfet du Département de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Abdou Salam GUEYE, appelé à d'autres fonctions.

Monsieur Mamadou Doudou NGOM, Secrétaire d'Administration, matricule de solde 681 473/A, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Djibanar, est nommé Adjoint au Sous-préfet de l'Arrondissement de Méouane, en remplacement de Monsieur Oumar DIBA, appelé à d'autres fonctions ;

Monsieur Alioune DIOUF, Instituteur, matricule de solde 617 438/C, est nommé Adjoint au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Djibanar, en remplacement de Monsieur Mamadou Doudou NGOM, appelé à d'autres fonctions.